

Porter à connaissance

(articles L.121-2 et R.121-1 du code de l'urbanisme)

Intercommunal des communes de :

- MAUX
- MONTARON
- MOULINS-ENGILBERT
- PREPORCHE**
- SERMAGES
- VANDENESSE
- VILLAPOURCON

Plan local d'urbanisme

Plan des servitudes d'utilité publique

Planche unique

Echelle: 1/10000

- H - Servitude relative au réseau électrique
- PT3 - Servitude relative aux communications téléphoniques et télégraphiques
- INT1 - Servitude relative au voisinage du cimetière

